



Conseil économique et social

Distr. générale
30 novembre 2013
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-deuxième session

11-21 février 2013

Suivi du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : promouvoir l'autonomisation dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et du travail décent pour tous

Déclaration présentée par Fraternité Notre Dame, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

Ordre du jour pas encore disponible.

13-57338X (F)



Merçi de recycler 



Déclaration

Fraternité Notre Dame, fondée par Monseigneur Jean Marie Roger Kozik, s'emploie à atténuer la pauvreté dans le monde.

Dans ce monde pessimiste, où règnent l'égoïsme et l'argent, nous tenons à témoigner que rassembler des organisations non gouvernementales (ONG) de bonne volonté peut permettre de s'attaquer à la misère inhérente à l'état de pauvreté. La charité désintéressée existe encore et peut constituer un idéal pour la vie tout entière. Dieu merci.

Fraternité Notre Dame œuvre activement depuis dix-neuf ans en Haïti, au service des plus démunis dans une zone montagneuse, coupée du reste du pays, moins favorisée dans différents domaines, notamment l'éducation des enfants, la santé et le développement.

En 2011, en Haïti, le Programme alimentaire mondial a financé un de nos quatre grands projets dans le secteur des infrastructures, construisant un segment de route afin d'ouvrir des sections à la population locale. Le projet a fourni un emploi à 800 personnes pendant des mois, chacune recevant un salaire et une aide alimentaire. En outre, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, en 2012, juste après le tremblement de terre qui a secoué l'île, nous a permis de construire une école pour plus de 500 élèves.

La collaboration entre différentes ONG nous a également permis de fournir un abri à des centaines de familles pauvres au moyen de structures en bois et en parpaings.

D'autres personnes de bonne volonté assurent l'approvisionnement en eau potable et en médicaments. Des coiffeurs, des médecins ou des dentistes offrent leurs services pour les enfants; des mécaniciens de l'armée réparent gratuitement les véhicules nécessaires pour transporter les malades et les blessés à travers les montagnes. Les docteurs et les infirmières dispensent des soins au dispensaire de Fraternité Notre Dame.

Au Niger, dans le cadre de la fourniture d'un appui à la jeunesse, Fraternité Notre Dame accueille des orphelins ou des enfants qui vivent dans des conditions familiales précaires, des mineurs ou des enfants de mères célibataires, ou encore ceux qui souffrent de déficience mentale. Le taux d'alphabétisation au Niger n'est que de 28,7 %.

Monseigneur Jean Marie Roger Kozik a toujours insisté sur l'importance de l'éducation des filles. Depuis 2002, Fraternité Notre Dame administre un jardin d'enfants, ainsi qu'une école primaire et secondaire, qui accueille plus de 700 enfants, parmi lesquels de nombreux orphelins et enfants issus de familles nécessiteuses.

La plupart de ces enfants dans le besoin ont obtenu d'excellents résultats aux examens scolaires aux fins de l'obtention du diplôme de fin d'études.

Grâce à la mise en commun constructive de bonnes volontés, nous sommes en mesure d'aider 135 familles sur le plan alimentaire. Notre dispensaire, situé dans un quartier populaire de Niamey, offre des soins pour tous : des consultations de médecine générale, de gynécologie et de pédiatrie, ainsi que des programmes de

vaccination et de la petite chirurgie. Ces infrastructures ont créé des emplois pour les locaux.

Il n'y a pas longtemps, une installation consacrée à la maternité a été créée, qui permet des activités de suivi et de plaidoyer ciblant les mères de famille qui sont dans une situation familiale précaire. Un effort est fait également pour les sensibiliser à la nécessité de mettre l'accent sur la scolarisation des filles en particulier, car celles-ci sont plus négligées que les garçons. Sans instruction, il n'y a aucun espoir d'intégration sociale : Fraternité Notre Dame est attachée à promouvoir cette cause.

À la demande des autorités judiciaires au Niger, Fraternité Notre Dame offre également une assistance temporaire aux enfants en difficulté sur le plan social, tels que ceux qui ont fui la violence domestique ou qui ont été les victimes de la traite ou de la maltraitance.

Les groupes qui font partie de la Coalition des ONG au Niger pour les droits de l'enfant, dont Fraternité Notre Dame est un membre fondateur, travaillent ensemble avec comme objectif commun de faire connaître les droits et devoirs des enfants, en vue d'améliorer leur condition en s'opposant à la traite et au travail forcé et en faisant campagne auprès des entités nationales ou internationales, ainsi que des collectivités régionales et locales et des chefs religieux en vue d'assurer un meilleur respect des droits de l'enfant.

En Europe, les initiatives de volontariat et de bonne volonté ne sont pas encouragées. Cela a une tragique conséquence qui a été observée en France : la pauvreté parmi les personnes âgées de 18 à 24 ans a augmenté de 4 % dans les zones urbaines.

Le volontariat est indispensable dans toute société et devrait être reconnu par tous. Nourrir la haine entre des communautés, imposer un modèle sectaire sous prétexte d'assurer la prééminence de la laïcité n'a jamais contribué positivement au bien-être social et économique de la civilisation en général et de la société en particulier.

Plus que jamais, le respect et la tolérance à l'égard de tous, sans distinction de race, de classe, de sexe ou de religion, sont nécessaires.
